

## PRODUCTION

### UN SECTEUR A FORT POTENTIEL MAIS DONT LES CHARGES PÈSENT SUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

#### EDITO

*Il y a quelques semaines, Bruno Le Maire a présenté les premières tendances du recensement agricole en rappelant sa volonté de garantir aux travailleurs un bon niveau de revenu.*

*Certaines exploitations, comme celles de notre filière, ont une forte propension à l'emploi de main-d'œuvre. Mais les marges de manœuvre sont faibles dans un environnement concurrentiel où les différences de niveau des charges salariales entre les pays influencent considérablement les niveaux de compétitivité des entreprises.*

*Dans le cadre de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, Bernard Reynès, Député des Bouches du Rhône, a remis au Premier Ministre en juillet dernier un rapport sur le coût du travail permanent en agriculture et sur les modes de financement alternatifs de la protection sociale susceptibles de l'alléger<sup>1</sup>. Ce rapport fournit des recommandations dont l'application permettrait, grâce à un allègement des charges sociales, de favoriser l'emploi permanent et d'améliorer le niveau de compétitivité des exploitations françaises.*

*Emmanuel de CHAUMONT,  
Président délégué à la Commission Commune.*



REPÈRES	2010	2001-2006
Nombre d'entreprises	5 050	6 644
CA production en milliers	1 595 430	1 547 495
CA production moyen par entreprise	316	233
Emplois totaux (ETP) y.c. dirigeants	25 360	31 270
<i>dont salariés permanents</i>	16 043	19 316
Nombre moyen d'ETP/entreprise	5,0	4,7

Source: Enquêtes régionales de production AND International pour FranceAgriMer

Dans le cadre de la loi de modernisation de l'agriculture, une étude a été confiée à une mission parlementaire sur l'enjeu économique d'une maîtrise économique du coût du travail dans le secteur de la production agricole. L'objectif est de proposer des solutions pour améliorer l'emploi et la compétitivité des exploitations agricoles françaises. Parallèlement, les dernières statistiques publiées (recensement agricole pour l'ensemble du secteur et enquêtes AND International pour l'horticulture ornementale et la pépinière) permettent de disposer d'informations chiffrées sur les spécificités de notre production en matière de main d'œuvre et de compétitivité basée sur les coûts de main d'œuvre.

Parmi les premiers résultats du recensement agricole 2010, on note pour l'ensemble du secteur agricole, une nette diminution du nombre d'exploitations par rapport au résultat du recensement de 2000 (- 26 %). Même constat dans nos pays voisins (-24 % en Italie, -29 % aux Pays-Bas, -36 % en Allemagne). Alors que le nombre de grandes entreprises se maintient, celui des petites entreprises a fortement diminué<sup>2</sup>.

L'horticulture n'échappe pas à ces tendances. Les enquêtes régionales de production menées par AND International pour FranceAgriMer auprès de 4 000 entreprises de production (horticulteurs et pépiniéristes, soit 80 % de la population totale) montrent une concentration du secteur. Le nombre d'entreprises a baissé en moyenne de 3,5 % par an ces dernières années mais la croissance du chiffre d'affaires des entreprises en activité compense plus que proportionnellement la perte du chiffre d'affaires des entreprises sortantes. Si les statistiques indiquent que les entreprises sont plus grandes et plus productives, elles montrent aussi une perte de près de 6 000 ETP entre les deux enquêtes, liée aux cessations d'activité avec au final pour l'ensemble des répondants une stabilité de l'ensemble de l'effectif employé par entreprise.

<sup>1</sup> Le rapport est accessible sur le site du Ministère de l'Agriculture à l'adresse suivante :

[http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Cout\\_de\\_la\\_main\\_d\\_oeuvre\\_agricole\\_juin\\_2011\\_Rapport\\_B\\_Reynes.pdf](http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Cout_de_la_main_d_oeuvre_agricole_juin_2011_Rapport_B_Reynes.pdf)

<sup>2</sup> La synthèse est disponible sur [http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf\\_primeur266-2.pdf](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur266-2.pdf)

## ■ ■ ■ Un secteur fortement employeur de main-d'œuvre

En comparaison avec les autres productions, les entreprises d'horticulture et de maraîchage sont peu nombreuses (elles représentent 4 % de l'ensemble des exploitations agricoles) mais ont une forte propension à l'emploi.

Alors qu'en moyenne une exploitation agricole nécessite 1,5 personne occupée à plein temps pendant une année (UTA), le maraîchage et l'horticulture emploient 3,7 UTA.

Bien que la tendance soit fortement à la baisse, les salariés familiaux occupent une part importante (71 %) de l'ensemble du travail agricole.

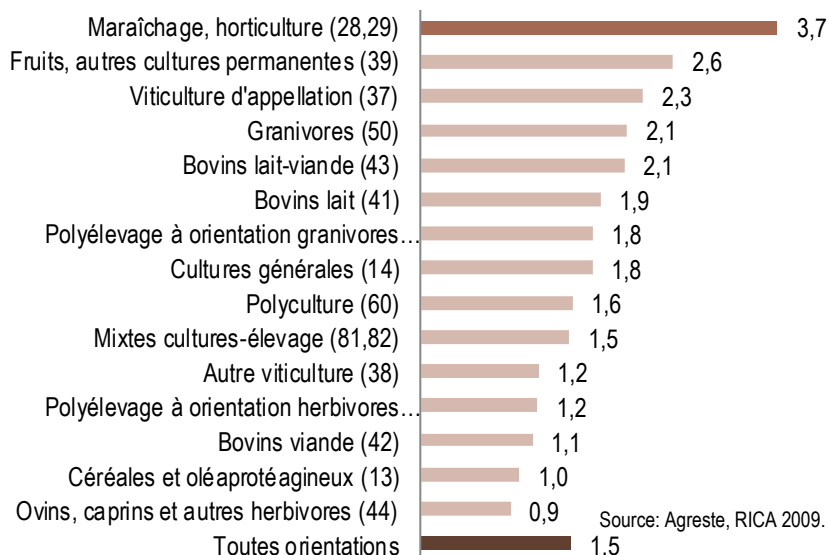
L'horticulture/ le maraîchage se distinguent de la plupart des autres productions agricoles par une part importante (2/3) de salariés non familiaux mais aussi par une forte proportion, parmi cette main-d'œuvre, de salariés permanents à temps plein.

On peut penser que la part des salariés non familiaux pourrait encore augmenter car les résultats du recensement horticole de 2001 avaient montré une nette diminution du nombre d'actifs familiaux et du nombre d'entreprises individuelles au profit des formes sociétaires.

De plus, les résultats des enquêtes AND International révèlent un agrandissement des exploitations, rendant le nombre de salariés familiaux insuffisant.

Cependant, bien que la part des actifs familiaux dans l'entreprise soit à la baisse, l'analyse Agreste sur les exploitations<sup>3</sup> indique que les formes sociétaires conservent souvent un caractère familial. Cette évolution apparaît alors comme une solution au problème de transmission lors du départ en retraite en l'absence de reprise par les jeunes générations. Les entreprises sont alors reprises par des exploitants ayant déjà la leur et qu'ils l'agrandissent.

Nombre moyen d'UTA par exploitation en 2009



Source: Agreste, RICA 2009.

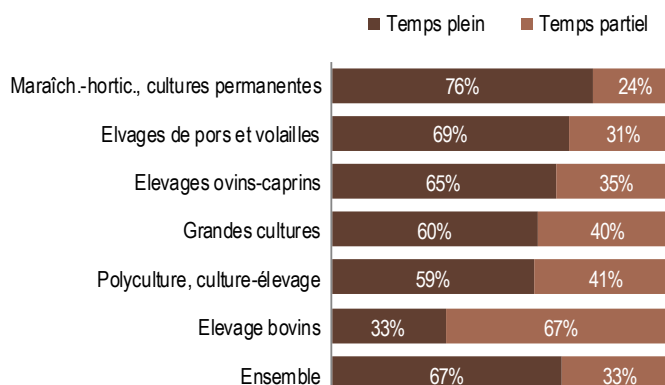
UTA: Unité de Travail Annuel. 1 UTA correspond à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année.

Part du travail fourni par les salariés non familiaux en 2007 (% des UTA totaux)

	Permanents	Saisonniers	Total
Fruits	25 %	43 %	68 %
Maraîchage, horticulture	43 %	21 %	64 %
Vins d'appellation	33 %	20 %	53 %
Autre viticulture	21 %	16 %	37 %
Porcins Volailles	27 %	4 %	31 %
Grandes cultures	13 %	10 %	23 %
Polyculture, poly élevage	10 %	8 %	18 %
Ovins, autres herbivores	12 %	4 %	16 %
Bovins viande	5 %	3 %	8 %
Bovins mixtes	4 %	3 %	7 %
Bovins lait	4 %	3 %	7 %
Ensemble	17 %	12 %	29 %

Source: Agreste, Enquête de structure 2007.

Répartition des emplois salariés permanents entre temps plein et temps partiel en 2005



Source: Agreste, Enquête de structure 2005.

## ■ ■ ■ Mais des charges salariales élevées

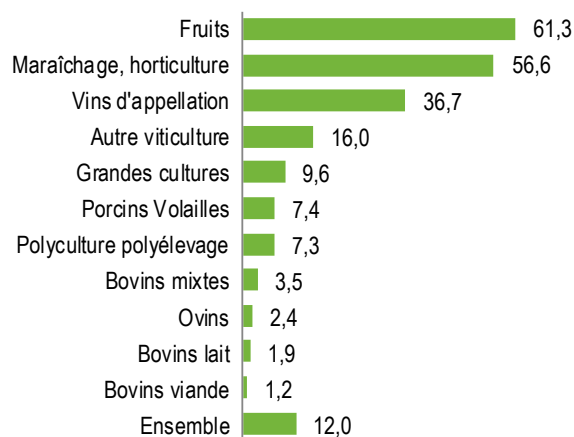
L'environnement concurrentiel et plus largement les tendances structurelles de l'économie favorisent la concentration du secteur. Or, le montant des charges salariales, en particulier dans les secteurs les plus employeurs de main-d'œuvre, constitue un frein au développement de l'activité.

Part des charges salariales dans les charges totales pour les secteurs les plus employeurs de main-d'œuvre (moyenne 2005, 2006, 2007)

	Maraîchage et horticulture	Viticulture	Arboriculture fruitière	Ensemble des exploitations
Espagne	33,7 %	25,2 %	25,2 %	13,9 %
<b>France</b>	<b>24,1 %</b>	20,8 %	32,3 %	7,8 %
Italie	23,5 %	21,4 %	20,9 %	13,4 %
Allemagne	23,0 %	10,8 %	21,4 %	8,8 %
Pays-Bas	19,3 %	-	21,3 %	10,5 %
Grèce	18,9 %	20,8 %	16,8 %	10,0 %
Belgique	17,9 %	-	30,9 %	5,5 %
Total UE à 25	21,4 %	20,4 %	24,0 %	9,6 %

Source: RICA Européen

Valeur moyenne des charges de personnel par exploitation en 2009



Source: Agreste, RICA 2009.

A l'aide d'une comparaison de la part des charges salariales dans les charges totales, le rapport Reynès montre que les écarts de coûts salariaux créent des distorsions de concurrence. D'après le RICA Européen, le maraîchage/l'horticulture est, après l'arboriculture, le secteur dont la part des charges salariales dans le total des charges est la plus élevée avec une moyenne de 24,1 % pour 2005-2006-2007, soit plus du triple de la part moyenne des charges salariales pour l'ensemble des exploitations (7,8 %).

### Principaux problèmes ressentis ?

Vague 2010		Vague 2004-2006	
	Ensemble		Ensemble
<b>Coûts de l'énergie</b>	<b>38 %</b>	<b>Disponibilité et coûts de la main d'œuvre</b>	<b>21 %</b>
<b>Coûts de la main d'œuvre</b>	<b>36 %</b>	<b>Contraintes réglementaires</b>	<b>13 %</b>
<b>Prix de vente de vos produits</b>	<b>35 %</b>	<b>Capacité financière</b>	<b>13 %</b>
Trésorerie	30 %	Concurrence des jardinerie/GMS	10 %
Concurrence des autres producteurs	22 %	Concurrence des autres producteurs	10 %
Contraintes réglementaires	19 %	Evolution de la demande	8 %
Concurrence des jardinerie et des GMS	18 %	Renouvellement/modernisation des outils	7 %
Capacité financière pour investir	17 %	Contraintes environnementales	7 %
Renouvellement/modernisation des outils	16 %	Qualification de la main-d'œuvre	6 %
Disponibilité de main-d'œuvre qualifiée	14 %	Manque de coordination avec les collègues	5 %
Transmission de l'entreprise	13 %		
Contraintes environnementales	11 %		
Evolution de la demande	9 %		
Accès au crédit bancaire	8 %		
Manque de coordination avec les collègues	7 %		

Source: Enquêtes régionales de production AND International pour FranceAgriMer

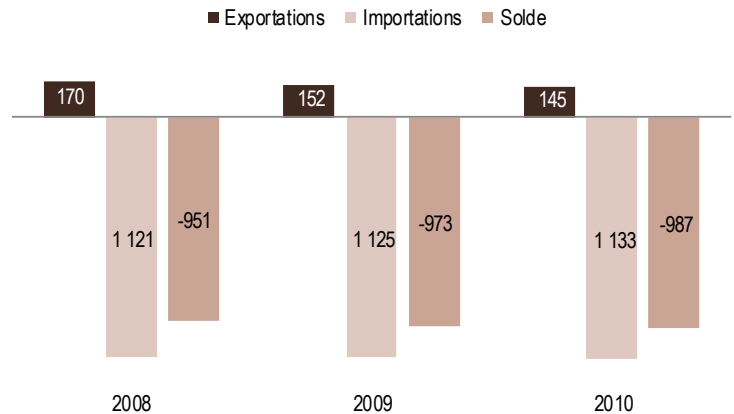
Des modifications ont été apportées dans le questionnaire par rapport à l'enquête 2004-2006. Toutefois, on remarque que la question des coûts de main d'œuvre vient en tête des préoccupations des entreprises.

## ■ ■ ■ Qui pèsent sur le niveau de compétitivité des entreprises

Le rapport Reynès rappelle que le niveau de compétitivité des exploitations françaises qui est en baisse est affaibli par le coût du travail, en particulier dans les secteurs qui emploient beaucoup de main-d'œuvre. Ce constat est d'autant plus important pour notre filière que le solde du commerce extérieur continue à se dégrader ces dernières années et comme indiqué plus haut, l'horticulture figure parmi les principaux employeurs.

Bien que le niveau de compétitivité soit influencé par divers facteurs, on peut remarquer que dans certains pays où le déficit commercial de la France est élevé, le part des charges salariales est plus faible qu'en France. Ainsi aux Pays-Bas et en Belgique, où le déficit extérieur de la France est particulièrement élevé (647 millions d'euros pour les Pays-Bas et 113 millions d'euros pour la Belgique en 2010), la part des charges salariales est plus faible qu'en France. En revanche, pour l'Espagne, le déficit extérieur de la France, bien que présent, est relativement plus faible (37 millions d'euros) et la part des charges salariales est plus élevée qu'en France.

Commerce extérieur de la France en fleurs et plantes (catégorie 06) en millions d'euros



Source: Direction générale des douanes et des droits indirects

## ■ ■ ■ Recommandations du rapport Reynès

L'étude sur le coût du travail montre que globalement dans le secteur agricole, l'emploi permanent, dont le coût est plus élevé que pour l'emploi saisonnier, se dégrade. C'est pourquoi, le rapport recommande la mise en place dès 2012, d'une mesure d'allègement des charges sociales patronales. Deux pistes sont proposées : soit l'exonération des cotisations patronales légales et conventionnelles jusqu'à 1,6 SMIC, sans dégressivité jusqu'à 1,2 SMIC, soit l'exonération sans dégressivité des cotisations conventionnelles en complément des allègements Fillon sur les bas salaires. Cette exonération serait alors financée par une hausse du taux de TVA sur les boissons gazeuses à sucre ajouté et édulcorées.

Ces propositions ont inspiré les projets de loi de finances en cours de discussion devant le Parlement. Une mesure d'aide conjoncturelle en faveur de l'emploi des salariés permanents en agriculture pourrait être mise en œuvre dès l'an prochain.

Le rapport Reynès propose également une nouvelle répartition du financement de la protection sociale. Il s'agit de remplacer les cotisations patronales qui financent les prestations familiales et les cotisations tant patronales que salariales d'assurance maladie, par une augmentation du taux de TVA sur les produits agricoles et agroalimentaires vendus sur le territoire national. En réduisant le coût du travail, les entreprises françaises gagneraient en compétitivité. En outre, les produits importés contribueraient également au financement de la protection sociale française par la TVA. Cette mesure permettrait de réduire les distorsions de concurrence et agirait donc indirectement sur l'emploi en favorisant l'activité des entreprises françaises.

### L'agriculture, une image positive mais des conditions difficiles

- La production horticole ornementale et de produits de pépinière se distingue d'autres secteurs agricoles par une propension élevée à l'emploi (et qui plus est, permanent et à temps plein) et par une part élevée des charges salariales dans les charges totales.
- En mai dernier, TNS Sofres a réalisé pour le compte de la Semmaris (société gestionnaire du marché International de Rungis), une étude destinée à connaître le regard que portent les Français sur l'agriculture et l'alimentation<sup>4</sup>. L'enquête montre que les Français sont toujours fort attachés à l'agriculture : 95 % pensent qu'il s'agit d'un secteur important pour l'économie et 73 % pensent qu'elle véhicule une image positive de la France. Le travail est particulièrement valorisé puisque 93 % pensent que le savoir-faire y est important et que 90 % pensent que les professionnels y ont à cœur de fournir un travail de qualité. Néanmoins, les Français sont aussi conscients du contexte difficile des exploitants agricoles. 94 % sont d'accord avec l'idée que ce secteur rencontre actuellement des difficultés, 89 % estiment que les conditions de travail y sont difficiles. Plus précisément, ils sont 85 % à penser que l'on y travaille davantage qu'ailleurs et 70 % pour des niveaux de revenus inférieurs à la moyenne. Toutefois, la présence d'avis très partagés sur certaines questions relatives à la situation de l'agriculture (telles que l'évolution de la situation des agriculteurs ou de la balance commerciale) montre que l'agriculture reste un secteur encore méconnu. Enfin, on remarque que les Français sont également partagés sur le rôle des agriculteurs en matière d'environnement. 48 % d'entre eux pensent que les agriculteurs utilisent de plus en plus de pesticides et 40 % pensent qu'ils respectent l'environnement.

Directeur de la publication : Dominique Douard ■ Rédacteur en chef : Emmanuel de Chaumont ■ Rédactrice : Aline Haeringer  
Parution : Novembre 2011 ■ Crédits photos : Microsoft

Organisation interprofessionnelle reconnue par l'Etat pour la valorisation des produits et des métiers de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage ■ 44 rue d'Alésia ■ 75 682 Paris Cedex 14